



# Communiqué FSU 14 avril

Alors que la fédération des médecins de France pense que c'est un risque inutile de rouvrir les établissements scolaires, alors que des pays comme l'Italie ou le Portugal maintiennent le confinement jusqu'à la rentrée de septembre, le Président de la République dans son allocution d'hier a annoncé une reprise pour le 11 mai.

Il est clair que cette annonce à ce niveau de l'année scolaire n'aura pas d'effet sur les inégalités scolaires mais a bien pour but d'imposer un retour au travail voulu par le MEDEF. Or la reprise de l'activité économique ne justifie pas de mettre en péril non seulement la santé des agents publics mais celle de la société toute entière.

La FSU Mayotte ne laissera pas la communauté éducative être mise en danger. Nous exigeons et exigerons des garanties et des conditions très précises au retour dans les établissements et écoles. La priorité reste la santé et la sécurité des élèves et des personnels. Le Ministre et, à Mayotte le Recteur doivent apporter des réponses claires rapidement sauf à faire courir des risques graves aux élèves et personnels. Nous exigeons :

- 1) des tests sérologiques pour tous, élèves comme personnels afin de savoir qui est immunisé et qui ne l'est pas. L'argument du Président selon lequel on ne testera que les personnels ayant des symptômes ne tient pas la route sachant que la plupart des jeunes sont asymptomatiques : Les scientifiques s'accordent sur le fait qu'ils peuvent ne pas avoir de symptômes mais porter le virus et par conséquent lors du déconfinement contaminer à la fois leur entourage scolaire mais aussi familial.
- 2) s'agissant des effectifs de classes, ils ne sauraient être à 35 et plus globalement les effectifs des établissements et écoles ne peuvent être au niveau où ils se situent actuellement à Mayotte, c'est à dire au double de leur capacité initiale dans la majorité des cas. Cela signifierait une impossibilité de respecter les distances de sécurité aussi bien dans les classes qu'en circulant dans l'établissement. De la même façon les transports scolaires dans l'état actuel de leur sureffectif ne permettront pas de respecter les gestes barrières. Et les cantines, quand il y en a, n'offrent pas non plus de garanties en la matière.
- 3) le niveau d'équipement des établissements en savons, gel hydro alcoolique est notoirement insuffisant pour le moment et doit être considérablement développé. Cela doit s'accompagner d'une nouvelle campagne sur lavage des mains et gestes barrières. Et les établissements doivent faire l'objet de désinfections poussées avec les produits adéquats.
- 4) l'ensemble de la communauté éducative doit être équipé en masques. Une attention particulière doit être portée vers les collègues à risque. On sait que la mortalité pour la population entre 45 et 64 ans est 8 fois plus importante que si l'on a moins de 45 ans. A Mayotte cette population dans le corps enseignant est nombreuse et doit faire l'objet d'une attention particulière.

En conclusion, à Mayotte l'épidémie continue de progresser. Si les mesures de protection drastiques qui s'imposent n'étaient pas prises pour assurer une rentrée dans des conditions de sécurité maximales, la FSU Mayotte prendrait alors ses responsabilités en préconisant l'exercice du droit de retrait.